DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

Réunion du 7 mars 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur René HAAG, Monsieur Jean-Daniel ZETER, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Joseph CREMMEL, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Francis GRIGNON, Maître Jean-Jacques GSELL, Monsieur Jean-Claude HALLER, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Denis LIEB, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Madame Alice MOREL, Madame Andrée MUNCHENBACH, Monsieur Joseph OSTERMANN, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Etienne WOLF, secrétaires

Procuration(s):

Excusé(s): Monsieur Laurent FURST, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s):

Rapporteur: Monsieur Francis GRIGNON

N° CP/2011/208 - Compétence départementale directe d'organisation du

transport scolaire - 1151

Convention financière concernant la desserte d'un site périscolaire - Renouvellement d'une convention de délégation d'organisation d'une ligne de transport scolaire - Attribution d'une subvention supplémentaire pour l'achat d'un minicar

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve la convention financière à intervenir avec la communauté de communes Sauer-Pechelbronn en vue de définir les modalités de paiement du surcoût lié à la desserte du site périscolaire de HEGENEY par une ligne de transport scolaire
- approuve la nouvelle convention de délégation d'organisation et d'exploitation d'un service de transports scolaires, à conclure avec la ville de SARRE-UNION.

Elle autorise par ailleurs son président à signer ces deux conventions au nom du Département.

Elle décide en outre d'attribuer au SIVOM de la Haute-Moder une subvention supplémentaire de 804 € pour l'acquisition d'un minicar, et complète en ce sens sa délibération n° CP/2010/804 du 8 novembre 2010.

Pour extrait conforme : Pour le Président Le Directeur des services de l'assemblée Adopté à l'unanimité

Le Président, Guy-Dominique KENNEL

Jean-Jacques STAHL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110307-55726-DE-1-1_0

Acte certifié exécutoire au : 15/03/11